

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DES APPALACHES MUNICIPALITÉ DE BEAULAC-GARTHBY

AVIS PUBLIC

Aux personnes et contribuables de la Municipalité de Beaulac-Garthby

Séance extraordinaire du conseil municipal le 20 décembre 2023 pour l'adoption du budget 2024

Prenez note que l'avis public du 4 décembre 2023 annonçant une séance extraordinaire le 14 décembre 2023 pour l'adoption du budget 2024 sera remis au mercredi 20 décembre 2023 à 18h30 au Centre des Loisirs de Beaulac-Garthby afin de traiter les sujets énumérés à l'ordre du jour cidessous.



PROVINCE DE QUÉBEC MRC DES APPALACHES MUNICIPALITE DE BEAULAC-GARTHBY

AVIS PUBLIC

Aux personnes et contribuables de la Municipalité de Beaulac-Garthby

Séance extraordinaire du conseil municipal le 14 décembre 2023 pour

Une séance extraordinaire sera tenue le 14 décembre 2023 à 18h30 au Centre des Loisirs de Beaulac-Garthby afin de traiter les sujets énumérés à l'ordre du jour ci-dessous.

ORDRE DU JOUR

- Adoption de l'ordre du jour
- Adoption de l'ordre du jour
 Adoption du budget de la Municipalité de Beaulac-Garthby pou
- 3. Adoption du plan triennal 2024, 2025 et 2026
- 4. Période de questions

les délibérations et les questions lors de cette séa le porter la

DONNÉ À BEAULAC-GARTHBY, CE 41 100 R DE DE EM 20 2023

Je, Claude Lebel, résidant à Dudswell, certiffe sous mon serment d'office que j'ai publie l'avis channeké sur le site linternet de la municipalité et en l'affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil le 4 décembre 2023.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 4 décembre 2023

M. Claude Lebel,
Directeur general et greffier-tresorier

ORDRE DU JOUR

- 1. Adoption de l'ordre du jour
- 2. Adoption du budget de la Municipalité de Beaulac-Garthby pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2024
- 3. Adoption du plan triennal 2024, 2025 et 2026
- 4. Période de questions
- 5. Levée de l'assemblée

Les délibérations et les questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget 2024.

DONNÉ À BEAULAC-GARTHBY, CE 8° JOUR DE DÉCEMBRE 2023.



Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Claude Lebel, résidant à Dudswell, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé sur le site Internet de la municipalité et en l'affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil le 8 décembre 2023.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 8 décembre 2023.

M. Claude Lebel,

Directeur général et greffier-trésorier